



Association suisse pour les droits des femmes  
Schweizerischer Verband für Frauenrechte

ADF-SVF Contact:  
Mail: [adf\\_svf\\_secret@bluewin.ch](mailto:adf_svf_secret@bluewin.ch)

Aux membres de la  
Commission de l'économie et des redevances /  
CER

Bâle le 14 Janvier 2020

**Protégez l'équilibre entre le travail et la vie privée des femmes !  
Non à l'Initiative parlementaire Graber 16 414**

*(Flexibilisation partielle du droit du travail et maintien des modèles de temps de travail éprouvés)*

Madame la Conseillère aux États,  
Monsieur le Conseiller aux États,

Lors de votre réunion du 21 janvier 2020, vous traiterez de l'initiative parlementaire Graber (16.414), qui veut assouplir les réglementations du droit du travail relatives au temps de travail. L'Association suisse pour les droits des femmes ADF-SVF Suisse vous écrit cette lettre pour vous avertir d'une détérioration des conditions de travail. Car cela signifierait que les dispositions de protection les plus fondamentales seraient démantelées, notamment dans les secteurs où les femmes sont particulièrement touchées par le burn-out, c'est-à-dire la dépression d'épuisement.

Autrement dit cette initiative ne favorise en aucune façon la conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale, par contre sape tout effort pour parvenir à une bonne Work-Life-Balance, donc l'équilibre entre l'emploi et les responsabilités familiales. En effet, l'initiative dont vous parlez, touche particulièrement les femmes qui travaillent.

**Les cas de dépression d'épuisement augmentent, surtout chez les femmes**

L'initiative parlementaire « Introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail et maintenir des modèles de temps de travail éprouvés » de l'ex-conseiller aux États Konrad Graber vise à priver les salarié-e-s de la seule protection concrète contre la surcharge de travail : cette intervention veut en effet les soustraire, et avant tout les femmes à temps partiel dans le secteur des services, au champ d'application formel ou matériel de la protection de la santé contre les risques psychosociaux.

Il est totalement incompréhensible que ces propositions surviennent à un moment où le stress au travail et les cas d'épuisement professionnel explosent.<sup>1</sup> Plus d'une personne active sur cinq (22,5 %) indique souffrir de stress au travail, et le sentiment d'épuisement touche à peu près la même proportion de travailleurs et travailleuses (22,6 %). En outre, les dépressions, l'anxiété et les troubles du sommeil liés à une surcharge de travail et au manque de pauses sont nettement plus fréquents en Suisse que dans les pays de l'Union européenne. Parallèlement, l'autonomie par rapport aux horaires de travail tend à diminuer en Suisse.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Voir l'étude du SECO intitulée « Le stress chez les personnes actives occupées en Suisse » : liens entre conditions de travail, caractéristiques personnelles, bien-être et santé, Berne 2013; voir aussi les données de la 6<sup>e</sup> Enquête européenne sur les conditions de travail, Berne 2017. Voir aussi le Job-Stress-Index <https://promotionsante.ch/gestion-de-la-sante-en-entreprise/etudes-impact-gse/job-stress.html>

<sup>2</sup> Voir l'étude du SECO sur la protection de la santé au travail dans les entreprises suisses : premiers résultats, Berne 2016.

Nous trouvons très inquiétant que l'auteur de l'initiative prévoie une diminution de la protection de la santé et ce, explicitement pour les branches et groupes de professions qui ont connu ces dernières années une augmentation marquée du stress et des cas de burn-out ou dépressions dues à l'épuisement professionnel.<sup>3</sup>

Des longs horaires de travail ont un impact particulièrement néfaste sur les femmes. Des études ont démontré qu'elles doivent s'attendre à subir des effets conséquents sur leur santé lorsque leur semaine de travail dépasse 39 heures, en particulier lorsqu'elles sont à temps partiel, avec des horaires irréguliers et qu'elles ont la double charge des tâches familiales et de soins, ainsi que du travail rémunéré.

### **S'attaquer à la santé des salarié-e-s est inacceptable**

L'initiative s'attaque au cœur même des dispositions matérielles en vigueur en matière de temps de travail et de temps de repos, et par conséquent à la protection contre le burn-out et les risques psychosociaux.

La révision vise les salarié-e-s ayant des fonctions dirigeantes ainsi que les spécialistes ou les personnes avec une formation tertiaire. Il deviendrait ainsi possible d'introduire sans autre du travail de nuit ou du dimanche pour ces catégories de personnes, dont la définition est large et tout sauf claire. Par ailleurs, les prescriptions sur la durée de travail hebdomadaire maximale ou sur les pauses ou temps de repos ne s'appliqueraient plus pour ces personnes.

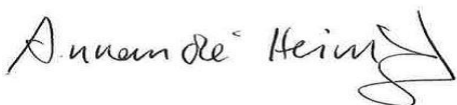
Cela ouvrirait grand la porte à la surcharge de travail, au stress, aux horaires irréguliers et par conséquent au burn-out et aux autres maladies liées au stress. Et la conciliation entre famille et profession deviendrait impossible, précisément pour les femmes qui ont ces responsabilités.

Cette initiative, et en particulier la prolongation de la semaine de travail, aurait pour effet une grave détérioration des conditions de travail de nombreuses salariées à temps partiel, qui sont déjà très exposées à des risques de stress et de burn-out.

C'est pourquoi nous vous prions de considérer la question plus spécifiquement du point de vue des femmes et de rejeter cette initiative. Vous contribuerez ainsi à protéger la santé de milliers de femmes professionnellement actives et à prévenir une augmentation massive des cas de burn-out.

Nous vous remercions en avance de l'attention que vous accorderez à ce courrier.  
Avec nos meilleures salutations

Co-Présidentes ADF-SVF Suisse



Annemarie Heiniger  
079 133 80 90

§



Ursula Nakamura-Stoeklin  
062 877 16 64

[www.feminism.ch](http://www.feminism.ch)

<sup>3</sup> Voir les exemples dans : « Burn-out: arbeiten bis zum Umfallen », dans : Beobachter, <http://www.beobachter.ch/arbeitsbildung/arbeitgeber/artikel/burn-out-arbeiten-bis-zum-umfallen/#> ; voir aussi les procès-verbaux de personnes concernées dans Nicola Abé, « Es könnte alle treffen », Spiegel, <http://www.spiegel.de/karriere/berufsleben/diagnose-burnout-betroffene-berichten-von-ihren-erfahrungen-a-842844.html>. Pour la branche de la finance, très exposée, voir l'article sur le sondage de l'Association suisse des employés de banque, « Fast jeder zweite Banker fürchtet ein Burn-out », dans : 20 Minuten online, <http://www.20min.ch/finance/news/story/Fast-jeder-zweite-Banker-fuerchtet-ein-Burn-out-16512443>